



Nantes, le 13 juin 2018

RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

LE RECTEUR DE RÉGION ACADÉMIQUE
RECTEUR D'ACADÉMIE
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS

Le Recteur de l'Académie de Nantes,
Chancelier des Universités

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Édu-
cation nationale du 1^{er} degré
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

s/c Madame et Messieurs les Inspecteurs d'Aca-
démie, Directeurs académiques des Services de
l'Éducation nationale

objet : 2^{ème} édition de la « Rentrée en musique » lundi 3 septembre 2018.

Le 4 septembre 2017 de nombreux écoles et établissements se sont mobilisés pour accueillir leurs nouveaux élèves par une « Rentrée en musique ». Commencer l'année par un moment de partage musical contribue au climat de confiance qui est indispensable à la réussite des élèves.

Cet événement participe de la volonté commune des ministères de l'éducation nationale et de la culture de développer la pratique de la musique à l'école, en particulier le chant choral, dans le cadre du « Plan chorale ». Cette année, au collège, la « Rentrée en musique » sera d'autant plus importante qu'elle inaugure le nouvel enseignement facultatif de chant choral qui va donner les moyens à tous les collèges de se doter d'une chorale.

Pour cette seconde édition, le lundi 3 septembre 2018, il est important que chaque école, chaque collège, chaque lycée puissent proposer ce temps d'accueil musical, convivial et créatif.

Les chorales et/ou les orchestres des écoles maternelles et primaires, des collèges et des lycées seront les acteurs majeurs de cet événement. Les élèves et les parents musiciens seront invités à participer à ce temps fort, de même que le milieu associatif et les collectivités locales. Comme l'an passé, cette opération sera conduite en lien étroit avec le ministère de la culture, de sorte qu'un grand nombre d'institutions culturelles pourront être sollicitées pour participer à cet événement. Les équipes éducatives évalueront la forme et le moment les plus adaptés pour cette manifestation. Vous pouvez vous inspirer des réussites de l'année dernière dont certaines sont recensées sur le site du ministère : <http://www.education.gouv.fr/cid117986/la-rentree-en-musique.html>

Afin d'en assurer l'organisation et le bon déroulement, la préparation de cette « Rentrée en musique » sera abordée avec les élèves dès la fin de la présente année scolaire, en leur expliquant le sens de ce moment. Ce sera l'occasion de choisir avec eux les chansons, les œuvres ou les extraits de spectacle qui seront repris à la rentrée pour accueillir les nouveaux venus, et de prévoir les outils de travail ainsi que les répétitions nécessaires.

Je compte sur vous et vos équipes pour faire de ce rendez-vous musical une pleine et entière réussite pour tous, élèves, parents, équipes éducatives et partenaires de l'Ecole.

Merci vivement.

William MAROIS